

## Ville de Portneuf

### Politique

<b>Politique numéro</b>	<b>: A-2014-01</b>	
<b>Objet</b>	<b>: Politique d'aide financière pour l'achat de couches lavables</b>	
<b>Date de sanction</b>	<b>: 13 janvier 2014</b>	<b>Rés. no. 2014-01-005</b>
<b>Date de modifications</b>		<b>Rés. no.</b>

#### **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES :**

Dans le cadre de sa politique familiale, la Ville de Portneuf souhaite encourager l'utilisation de couches lavables pour les familles qui résident sur son territoire. La Ville accordera donc une aide financière pour l'achat de ce type de couche.

#### **Nature de l'aide financière :**

La Ville accordera aux parents d'un enfant admissible une aide financière représentant 50% du coût de l'acquisition d'un jeu de couches lavables (minimum 20 couches) jusqu'à un maximum de 200.00\$.

#### **Admissibilité :**

Sont admissibles à présenter une demande d'aide financière dans le cadre de ce programme, tous les parents d'un enfant âgé de moins de douze (12) mois qui habitent sur le territoire de la Ville de Portneuf.

\*Une seule aide financière sera accordée par enfant.

**Modalités pour présenter une demande d'aide financière :**

Pour pouvoir bénéficier de cette aide financière, il faut :

- Remplir le formulaire d'inscription ainsi que le contrat d'engagement écologique prévus à cette fin;
- Fournir une preuve de résidence mentionnant votre adresse complète (compte de taxes ou bail);
- Remettre la facture originale de l'entreprise où les couches ont été achetées sur laquelle figure le nom de l'entreprise. *La facture vous sera retournée avec le paiement;*
- Remettre également une preuve de naissance de votre enfant (acte de naissance ou certificat de naissance).

L'aide financière sera versée par chèque dans le mois suivant la réception de la demande ainsi que tous les documents requis.

La demande d'aide financière peut être présentée en personne à l'hôtel de ville de Portneuf ou transmise par la poste, au plus tard douze (12) mois suivant la date d'achat, à :

***Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables :***

Ville de Portneuf  
297, 1<sup>re</sup> Avenue  
Portneuf (Québec)  
G0A 2Y0

**Durée du programme :**

Le programme entre en vigueur dès son adoption et se terminera lorsque le Conseil municipal y mettra fin par résolution ou lorsque les sommes allouées à ce programme seront épuisées. Les sommes allouées sont de 2 000.00\$ par année et les remboursements seront effectués selon l'ordre d'arrivée des demandes complètes de remboursement et ce, jusqu'à épuisement du fonds.

[www.villedoportneuf.com](http://www.villedoportneuf.com)

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES**

**FORMULAIRE DE DEMANDE**

Nom du (des) parent (s) en lettres moulées :

\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du (des) parent(s)

\_\_\_\_\_  
Signature du (des) parent(s)

\_\_\_\_\_  
Date

\* Joindre obligatoirement à votre demande :

- facture originale;
- copie d'une preuve de résidence (compte de taxes ou bail);
- copie d'une preuve de naissance (acte de naissance).

**CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE**

Je/Nous \_\_\_\_\_

m'engage/nous engageons à utiliser les couches lavables acquises en partenariat avec la ville de Portneuf pendant la période complète durant laquelle mon/notre enfant portera des couches.

\_\_\_\_\_  
Signature du (des) parent(s)

\_\_\_\_\_  
Signature du (des) parent(s)

\_\_\_\_\_  
Date

